



Thinking Africa

NOTE DE RECHERCHE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Kadijatou Marou sSama

.....

Docteure en Sociologie de l'Université Paris-Est, sa thèse soutenue en 2016 a porté sur « les carrières des chercheurs et les politiques d'enseignement supérieur et de recherche au Niger ». Elle est chercheure associée au Centre Population et Développement (CEPED, UMR Université Paris-Descartes / IRD) et consultante internationale. Ses recherches portent sur les questions relatives à l'enseignement supérieur, à la recherche et au développement.

RÉSUMÉ

Cet article met en exergue les conséquences des politiques internationales d'austérité imposées dans les années 1990s à de nombreux gouvernements africains par les institutions financières internationales et organismes de développement. Cette réflexion s'appuie en particulier sur l'exemple des Programmes d'ajustement structurel (PAS) dont l'agenda d'austérité a durablement affecté les institutions académiques et de recherche africaines. À partir de l'expérience du Niger, ce texte apporte également un éclairage sur les influences des syndicats et instances africaines d'évaluation des chercheurs sur la dynamique de recherche et les carrières des enseignants-chercheurs en Afrique francophone, mais aussi, le rôle que jouent les bailleurs de fonds internationaux dans le fonctionnement et dysfonctionnement des institutions académiques et de recherche dans des pays les moins avancés comme le Niger.

SUMMARY

This article highlights the consequences of international austerity policies that international financial institutions and development organizations imposed on many African governments in the 1990s. This investigation is based in particular on the example of structural adjustment programmes that have durably affected african academic and research institutions. Based on experience of Niger, this article highlights the influence of african federations of academics and quality-labelling institutions on research dynamics and reserachers' careers in French-Speaking Africa. This text investigates also the role of international donors in the functioning and dysfunction of academic and research institutions in Least Developed Countries such as Niger.

CONTEXTE

Cet article s'inscrit dans un contexte africain marqué par la mobilisation des chercheurs pour amener les États africains à prendre conscience de l'importance de la recherche scientifique dans le développement du continent, et le retour de l'aide internationale consacrée à l'enseignement supérieur reconnu utile pour le développement.

IDÉES MAJEURES

– Les Programmes d'ajustement structurel imposés par les agences financières internationales et d'aide au développement aux pays africains ont précipité les institutions académiques et de recherche africaines dans une crise profonde de crédibilité, d'autonomie et de manque d'efficacité.

– Grâce aux effets des luttes syndicales menées par des corporations de chercheurs et d'universitaires, certains États africains recommencent à investir d'une part dans le renforcement de leurs offres universitaires et capacités de recherche, et d'autre part, dans l'amélioration des conditions de travail des chercheurs et enseignants-chercheurs.

– Le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), instance d'évaluation des chercheurs et enseignants-chercheurs africains joue un rôle décisif dans le processus de changement de grades et d'évolution des carrières.

– Depuis la fin des années 1990s, les chercheurs et universitaires africains sont extrêmement dépendants des financements extérieurs (bailleurs de fonds internationaux, organismes privés, coopérations universitaires), ce qui les amène à travailler sur des sujets qui ne sont pas forcément en lien avec les priorités africaines de recherche.

PROBLÉMATIQUE

– En quoi les Programmes d'ajustement structurel ont-ils influencé les institutions de recherche africaines ?

– Quels sont les apports des organisations syndicales et des instances d'évaluation des chercheurs sur les processus d'évolution des carrières dans le domaine académique et de la recherche en Afrique francophone ?

– Quel est le rôle des agences internationales de développement et autres organismes de financements externes dans le (dys) fonctionnement des institutions de recherche et d'enseignement supérieur en Afrique francophone ?

MOTS-CLÉS

Recherche scientifique, enseignement supérieur, Afrique francophone, enseignant-chercheur, CAMES, université, ajustement structurel, aide publique au développement.

INTRODUCTION

La science et la technologie constituent un enjeu important en Afrique depuis les indépendances du fait qu'elles constituent de puissants outils de développement. Cependant, certains Pays en développement (PED) peinent à tirer profit des bienfaits du progrès scientifique. Ces pays souffrent, en effet, d'un sérieux déficit dans leurs capacités de recherche et se retrouvent très en retard par rapport aux pays développés, ce qui les place dans une position quasi perpétuelle de dépendance en matière de production de connaissances. Depuis les années 1980s, plusieurs

pays jadis classés comme ‘sous-développés’ ont progressivement pris conscience du rôle de la science dans le développement. C’est notamment le cas des pays émergents tels que la Chine, l’Inde, le Mexique, le Brésil, l’Afrique du Sud, etc. Grâce à leur solide attachement à la recherche scientifique et aux investissements massifs consacrés à l’amélioration de leurs offres d’enseignement supérieur, ces pays sont désormais considérés comme ayant atteint un niveau de développement performant dans plusieurs secteurs.

Mais alors, comment définir la recherche scientifique et l’enseignement supérieur ?

La recherche scientifique est un ensemble de méthodes aboutissant à des découvertes¹. C’est une activité « à laquelle s’adonne une minorité d’individus qui poursuivent un des deux ou les deux buts suivants : la contestation des dogmes et la transgression des savoirs. D’autres chercheurs poursuivent un troisième but : mieux maîtriser notre environnement physique et humain. (...). Enfin, on rencontre quelques chercheurs, dans des universités ou dans des institutions officielles, qui font de la recherche parce que c’est le moyen privilégié de maintenir ou faire progresser leur carrière : obtenir des promotions, des subventions, financer un laboratoire ou faire vivre une équipe de recherche »².

Quant à l’enseignement supérieur, d’après l’UNESCO³, il « complète l’enseignement secondaire et offre des activités d’apprentissage dans des matières spécialisées. Il vise un apprentissage avec un niveau élevé de complexité et de spécialisation. L’enseignement supérieur comprend ce que l’on qualifie habituellement d’enseignement académique, mais il comprend également l’enseignement professionnel avancé. Il comprend les niveaux 5, 6, 7 et 8 de la CITE⁴, nommés respectivement enseignement supérieur de cycle

court, niveau licence ou équivalent, niveau master ou équivalent et niveau doctorat ou équivalent ».

Dans le cadre d’un plan d’action appelé ‘Plan Lagos’, la conférence internationale de Lagos avait proposé une série de recommandations pour la croissance et l’autonomie scientifique des PED. « Parmi celles-ci, nous retiendrons les deux principales :

- chaque nation doit consacrer immédiatement 0,5 % de son PNB⁵ à la recherche et au développement (R-D) pour parvenir à 1 % en 1980 ;

- chaque nation doit également se fixer comme objectif pour 1980 une proportion de 200 scientifiques par million d’habitants »⁶.

Dans la plupart des pays de l’Afrique Subsaharienne le premier objectif n’a pas été atteint. Par exemple, le Nigeria et le Zimbabwe consacrent seulement 0.2 % de leur PIB à la recherche et au développement (R&D) ; le Burkina Faso et le Sénégal sont respectivement à 0,18 % et 0.48 %. L’Afrique du Sud et l’Uganda consacrent plus de 0,5 % de leur PIB à la R&D avec respectivement 0,76 % et 1,10 %⁷. Quant au second objectif, s’il a été atteint voire dépassé par les pays de l’Afrique du Nord (en moyenne 495 chercheurs par million d’habitants en 2013), ce n’est pas le cas dans beaucoup de pays de l’Afrique Subsaharienne où la moyenne est de 91 chercheurs par millions d’habitants⁸.

Certaines universités africaines furent fondées avant les indépendances. Ce fut le cas de l’Université du Caire créée en 1908. Dans le cas de l’Afrique Noire, les premières universités sont de création plus récente. En effet, ce n’est qu’en 1948 que les premiers cours de l’« University College » d’Ibadan au Nigeria furent donnés. La plus ancienne des universités francophones d’Afrique Noire est l’Université de Dakar dont la fondation officielle remonte seulement à 1957 et qui deviendra sénégalaise dès 1960 à l’indépendance⁹. Au départ, l’université était peu intéressée par la recherche scientifique et assurait principalement la mission d’enseignement. Mais rapidement elle devient un acteur majeur dans la recherche¹⁰. La crise économique des

1. THIS Hervé, Les bonnes pratiques de la recherche scientifique, The Conversation, 21 juin 2017, consultable sur : <https://theconversation.com/les-bonnes-pratiques-de-la-recherche-scientifique-77905>

2. VAN DER MAREN J.-M., Méthodes de recherche pour l’éducation. Éducation et formation. Fondements, Montréal : Les presses de l’Université de Montréal ; deBoeck Université, 2e édition, 2004, Collection : Méthodes en sciences humaines, pages 20-21.

3. UNESCO, Classification Internationale Type de l’Éducation CITE 2011, 2013, page 47.

4. CITE = Classification Internationale Type de l’Éducation. Elle résulte d’un accord international que la Conférence générale des États membres de l’UNESCO a adopté formellement pour permettre de collecter, compiler et analyser des données comparables dans le domaine de l’éducation (Cf. UNESCO, Classification Internationale Type de l’Éducation CITE 2011, 2013, page 7).

5. PNB = Produit National Brut.

6. GAILLARD Jacques, Les chercheurs des Pays en Développement : Origines, formations et pratiques de la recherche, Éditions de l’ORSTOM, Paris, 1987, pages 1-2.

7. ARVANITIS R. and MOUTON Johann, Observing and funding african science, Research working paper CEPED & CREST, Paris & Stellenbosch, July, 2018, page 8.

8. UNESCO, Rapport de l’UNESCO sur la Science – Vers 2030, Résumé exécutif, Paris, 2015, page 17.

9. GAILLARD Jacques, Les chercheurs des Pays en Développement : Origines, formations et pratiques de la recherche, Éditions de l’ORSTOM, Paris, 1987, pages 46-47.

10. Les enseignants de l’université sont appelés ensei-

années 1980s et les Programmes d'ajustement structurel (PAS) imposés dans les systèmes universitaires ont poussé les universités africaines dans une crise profonde de production de connaissances dont les conséquences continuent à altérer considérablement la qualité des offres de formation universitaires en Afrique francophone.

Dans le présent article, nous examinons d'abord les conséquences des PAS sur les institutions académiques et de recherche africaines. Nous analyserons dans la deuxième partie le rôle que jouent les syndicats et instances d'évaluation des chercheurs dans les carrières de ces derniers. Ensuite, nous nous intéresserons au rôle de l'aide internationale dans l'appui à l'enseignement supérieur et à la recherche africaine avant de nous interroger sur l'avenir de ce domaine en Afrique.

1. DÉSASTRE DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL (PAS) DANS LES SECTEURS UNIVERSITAIRES EN AFRIQUE

Au lendemain des indépendances, certains États africains, conscients de l'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le développement, ont fait des efforts considérables en matière de formation des chercheurs et de financement de la recherche, en octroyant des bourses de formation à leurs ressortissants et en allouant des fonds nationaux de recherche pour l'insertion professionnelle de leurs chercheurs. Ce fut notamment le cas de la Côte d'Ivoire¹¹ et du Niger¹². Mais cet essor fut brusquement interrompu par la crise économique des années 1980s à laquelle se trouvèrent confrontés les pays africains. Afin de les aider à résoudre le problème de la dette, des organisations financières et agences internationales d'aide au développement comme la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) sont intervenus en mettant en place un ensemble de politiques d'austérité connues sous le nom de Programmes d'ajustement structurel. Lancés au cours des années 1980s, ces PAS ont été imposés aux États africains. Ainsi, il y avait une limitation du rôle de ces derniers dans des domaines comme la santé et l'enseignement¹³. Toutefois, il y a eu en Afrique des

oppositions à ces PAS. Par exemple, quand la Banque Mondiale avait proposé au Gouvernement nigérien d'accroître le nombre d'étudiants nigériens boursiers en diminuant le montant de la bourse par étudiant, le Ministre nigérien de l'enseignement supérieur s'y était opposé. En effet, il estimait que les étudiants percevaient le strict minimum, et donc qu'il ne fallait pas baisser le montant de leur bourse de formation.

Il faut préciser que, avec l'appui des pays du Nord, les nouveaux États indépendants de l'Afrique Sub-saharienne «ont construit un système académique, gage de l'indépendance nationale et premier signe du «rattrapage» que promettait le développement. Ces institutions universitaires sont souvent le résultat de projets de développement académiques qui connurent des succès divers. Toutefois, la construction de nombreux systèmes académiques en quelques décennies a constitué une réussite... avant que ces institutions ne soient rattrapées par la démographie estudiantine et par les carences financières des États, soumis aux contraintes de l'ajustement structurel»¹⁴. En effet, n'étant plus maîtres de leurs politiques publiques, les États africains cessèrent d'accorder des financements nationaux de recherche à leurs institutions nationales de recherche dont les universités. L'une des conséquences est l'augmentation de la dépendance de ces pays vis-à-vis de l'aide des pays développés.

Au même moment et parallèlement à l'accroissement des effectifs des étudiants de façon exponentielle dans beaucoup de pays africains, les bailleurs de fonds internationaux «délaissèrent» l'enseignement supérieur au profit de l'enseignement de base¹⁵ jugé moins coûteux et plus efficace, ce qui poussa les universités africaines dans une crise profonde. La crise des universités africaines est notamment caractérisée par le délabrement des infrastructures d'enseignement supérieur, y compris des laboratoires de recherche et des bibliothèques universitaires. La recherche a aussi été durement touchée. Dans les années 1990s, les résultats de la recherche africaine ont décliné pendant que le reste du monde avançait¹⁶. Particulièrement en

gnants-chercheurs du fait de leur double mission d'enseignement et de recherche.

11. KHELFAOUI H., La science en Côte d'Ivoire, In: WAAST Roland et GAILLARD Jacques (éds), La science en Afrique à l'aube du XXI^e siècle, Paris, 21 décembre 2001,

12. MAROU SAMA Kadijatou, Les carrières des chercheurs et les politiques d'enseignement supérieur et de recherche au Niger. Thèse de doctorat, Université Paris-Est, décembre 2016, pages 108-118.

13. NASSAR Heba Ahmed, Quelques conséquences

sociales des programmes d'ajustement structurel, Égypte/ Monde arabe, Première série 12-13, 1993, mis en ligne le 8 juillet 2008, consultable sur : <https://journals.openedition.org/ema/1262#tocto2n5>

14. DROZ Yvan, Mythes et réalités du partenariat scientifique, In: DROZ Yvan et MAYOR Anne, Partenariats scientifiques avec l'Afrique, Éditions Karthala, Paris, 2009, page 20.

15. L'enseignement de base comprend l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire (UNESCO, Classification Internationale Type de l'Éducation CITE, 2011, page 34).

16. LEWIS Sian, Financement consacré à l'enseigne-

Afrique Subsaharienne, l'accroissement des effectifs d'étudiants dépasse les capacités d'accueil des universités. De ce fait, la charge des enseignants-chercheurs est considérablement alourdie puisqu'ils se retrouvent avec de nombreuses copies à corriger et travaillent dans des locaux inadéquats avec des matériaux pédagogiques insuffisants. Dans ces conditions, ils trouvent difficilement du temps à consacrer à la recherche¹⁷.

N'étant pas adaptés au contexte africain et suite aux résistances locales, les PAS ont connu des échecs et ont été modifiés. Ainsi, durant les années 1990s, l'État retrouve sa légitimité en tant qu'acteur incontournable du développement et agit sur la société au moyen de politiques publiques¹⁸. Malgré l'abandon de la première génération des PAS vers la fin des années 1990s, plusieurs États africains ne se sont pas complètement réinvestis dans le financement de la recherche et de l'enseignement supérieur. De fait, plusieurs universités africaines peinent encore à se relever et à sortir de la crise des systèmes universitaires et scientifiques.

Par ailleurs, les politiques d'austérité des PAS ont eu pour conséquence une baisse considérable des salaires des chercheurs et enseignants-chercheurs dans la quasi-totalité des pays touchés par les PAS. De nombreux universitaires ont décidé de s'adonner à des activités de consultance, ce qui réduit considérablement leur temps consacré à l'enseignement supérieur et en détourne certains de tout agenda de recherche. À l'inverse, la conversion des universitaires en consultants plus ou moins permanents leur permet de générer des revenus supplémentaires pour mieux gagner leur vie. D'autres ont fait le choix de quitter définitivement leurs pays d'origine pour aller travailler dans de meilleures conditions à l'étranger, alimentant ainsi le phénomène de « fuite des cerveaux ». Certains, tout en restant dans leurs pays d'origine, ont définitivement quitté le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour aller travailler dans d'autres domaines (entreprises privées, ONG transnationales, organisations de coopération, etc.) jugés plus rémunérateurs¹⁹.

ment supérieur: faits et chiffres, SciDev.Net, Éditions Afrique Sub-Saharienne, 11 Mars 2009, consultable sur: <https://www.scidev.net/afrique-sub-saharienne/financements/article-de-fond/financement-consacr-l-enseignement-sup-rieur-faits.html>

17. DROZ Yvan, Mythes et réalités du partenariat scientifique, In: DROZ Yvan et MAYOR Anne, Partenariats scientifiques avec l'Afrique, Éditions Karthala, Paris, 2009, page 21.

18. IRD, Livre blanc: Politiques publiques, sociétés et mondialisation en Afrique Subsaharienne (POLMAF). Programmes Pilotes Régionaux (PPR), IRD, 2012.

19. WAAST Roland and GAILLARD Jacques (éds.),

À présent, il convient d'examiner le rôle que jouent les syndicats et les instances d'évaluation des chercheurs dans la dynamique de la recherche et les carrières des chercheurs en Afrique.

2. Effets des syndicats et instances d'évaluation des chercheurs sur leurs carrières

En dehors des universités dans lesquelles ils exercent leur profession, les enseignants-chercheurs sont rattachés à des institutions qui échappent au contrôle de l'État. C'est notamment le cas des syndicats, chargés de défendre leurs intérêts, et les instances d'évaluation, chargées de les évaluer pour leur progression dans les carrières scientifiques. C'est pourquoi, il est important d'analyser en quoi les syndicats influencent le domaine académique et scientifique africain. Nous examinerons ensuite les effets des instances d'évaluation des chercheurs sur leurs carrières.

2.1. Les effets des syndicats de chercheurs sur le domaine académique et scientifique

Face à la baisse importante de leurs salaires et aux mauvaises conditions dans lesquelles ils travaillent, les chercheurs de certains pays africains ont mené des luttes syndicales afin de défendre leurs intérêts et amener les États africains à prendre conscience de l'importance de la recherche scientifique dans le développement du continent. En effet, « si un effort résolu est consenti pour renforcer les capacités des pays en développement, la science, la technologie et l'innovation peuvent jouer un rôle moteur dans l'amélioration de la productivité et la croissance économique, promouvoir l'inclusion sociale et favoriser la durabilité environnementale »²⁰. Plusieurs de ces mouvements de revendications ont souvent été soutenus voire provoqués par des syndicats étudiants. Dans de nombreux cas, ces contestations ont souvent eu gain de cause au moins en ce qui concerne la revalorisation des salaires.

Depuis le début des années 2000s par exemple, les Gouvernements africains commencent de plus en plus à porter un intérêt pour l'enseignement supérieur et la recherche et à revaloriser le statut des chercheurs. Ainsi, dans certains pays comme le Niger, le Bénin, le Sénégal et la Côte d'Ivoire, les salaires des chercheurs ont été fortement augmentés. Les luttes syndicales ont également amené certains États africains à mettre en place des fonds nationaux de recherche. Ces

La science en Afrique à l'aube du XXI^e siècle. Paris, 21 décembre 2001.

20. Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, La science, la technologie et l'innovation en tant que moyens de favoriser la réalisation des objectifs de développement durable, 2017, p. 1.

fonds nationaux permettent aux chercheurs africains de conduire des activités de recherche en lien avec les priorités nationales de recherche. Ainsi, dans 17 pays africains, il y avait, en 2014, un total de 40 fonds nationaux destinés à la recherche, à l'innovation, au développement, à la santé, à l'éducation supérieure²¹. Par exemple, au Mali, le Fonds compétitif pour la recherche et l'innovation technologique (FCRIT)²² a été créé depuis 2011 et lancé en 2017. Géré par le Ministère en charge de la recherche, le FCRIT a pour objectifs d'améliorer le financement de la recherche, d'organiser la communauté des chercheurs, de renforcer les capacités des chercheurs au plan équipement et formation, de promouvoir le partenariat public-privé au plan recherche/développement, etc. Autre exemple, l'État béninois a mis en place en 2012 le Fonds national de la recherche scientifique et de l'innovation technologique (FNRSIT)²³ qui a le statut d'établissement public à caractère social, culturel et scientifique et est rattaché au Ministère béninois de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Le FNRSIT a pour principale mission de mobiliser les ressources nécessaires au financement du système béninois de recherche par l'octroi de fonds aux projets sélectionnés et leur accompagnement jusqu'à concrétisation.

Dans le cas du Niger, suite aux revendications du Syndicat National des Enseignants et Chercheurs du Supérieur (SNECS)²⁴ créé par les enseignants-chercheurs de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM), l'État a mis place en 2005 un fonds national d'incitation à la recherche au sein de cette université. Ce fonds permet aux enseignants-chercheurs de mettre en œuvre des projets en lien avec les grands axes prioritaires de la recherche (Qualité des eaux, Environnement, Développement, Sécurité alimentaire, Santé humaine, Science de l'éducation, Culture, Démocratie et droits de l'Homme)²⁵. Ce fonds permet également aux universitaires d'aller en formation

ou d'effectuer des séjours de recherche à l'étranger. Par ailleurs, depuis la création de l'UAM en 1971, le Niger est resté avec cette seule université nationale pendant presque 40 ans. En effet, il a fallu attendre 2010 pour que l'État commence à construire de nouvelles universités nationales en dehors de la capitale sous l'influence du SNECS. Ainsi, aujourd'hui, chacune des régions du Niger (au nombre de huit) dispose d'une université nationale.

Toutefois, à l'Institut National de Recherche Agromique du Niger (INRAN), l'État nigérien prend certes en charge les frais d'eau et d'électricité mais le statut des chercheurs de cet institut n'a pas été revalorisé et leurs salaires restent toujours bas. De plus, l'État n'a pas mis de fonds national de recherche au sein de l'INRAN comme il l'a fait pour l'UAM. Pourtant, la mission de l'INRAN est la recherche dans le domaine de l'agriculture qui constitue l'une des principales activités économiques du Niger. Alors, comme l'État porte un intérêt pour l'UAM dont la mission est double (enseignement supérieur et recherche), sa priorité ne serait-elle pas de développer juste l'enseignement supérieur mais pas la recherche scientifique ?

Les différentes mesures prises par les États africains sous l'influence des luttes syndicales, dont l'influence s'est considérablement accrue avec les processus de démocratisation des années 1990s, ont des effets positifs sur la reconstruction d'une offre de recherche et l'amélioration des carrières des chercheurs dans les pays concernés. Ainsi, le poste de chercheur redevient attractif et les États tentent de jouer un rôle dans le maintien des compétences en limitant de fait le phénomène de la fuite des cerveaux.

Comme autre initiative de revendication auprès des décideurs, des chercheurs africains ont officiellement lancé le 29 novembre 2017 à l'Université de Cocody, 'l'appel d'Abidjan', en marge du sommet Union africaine – Union européenne. Il s'agit d'un appel à soutenir la recherche. L'objectif est d'interpeller les décideurs africains au plus haut niveau sur l'importance d'appuyer la science et la technologie en Afrique. Dans cette initiative appelée « *appel d'Abidjan 2017 en faveur de la science et de la technologie* », les pétitionnaires écrivent que « *le continent africain souffre, malgré la compétence intellectuelle de ses chercheurs, de beaucoup d'insuffisances et de faiblesses en matière de recherche scientifique, de science et de technologie* ». Les chercheurs déplorent la faiblesse de l'investissement public dans la recherche scientifique qui est inférieur à 0,5 % du PIB dans la plupart des pays africains et soulignent que « *ce sont les pays qui*

21. MOUTON Johann, GAILLARD Jacques & VAN LILL Milandr , *Science Granting Councils in Sub-Saharan Africa*. Stellenbosch University, CREST / IRD. Submitted to IDRC, 2014, p. 27-28.

22. <http://www.ipr-ifra.edu.ml/wordpress/documents-utiles-sur-le-fonds-competitif-de-la-recherche-et-de-linnovation-technologique/>

23. <https://fnrsit.bj/>

24. MAROU SAMA Kadijatou, Career determinants of scientists in Niger, In: GAILLARD Jacques and MOUTON Johann (Eds), *The State of Science Technology and Innovation in Africa*, Science, Technology and Society (STS) (to be published).

25. GREGOIRE Emmanuel et MAROU SAMA Kadijatou, Constitution d'une communauté scientifique dans un pays moins avanc  (PMA): le cas du Niger, In: KLEICHE-DRAY Mina (Dir.), *Les ancrages nationaux de la science*

mondiale XVIII -XXI  si cles, France, 2018, pages 423-448.

ont investi dans la formation des ressources humaines et dans la science qui sont aujourd'hui soit émergents, soit développés»²⁶. Il faut souligner que la stratégie 2024 de l'Union Africaine et les Objectifs du développement durable (ODD) invitent les différents pays à consacrer 1 % de leur PIB à la recherche et au développement d'ici 2030. À titre d'illustration, les dépenses de recherche (publique et privée) valent : 17,9 \$US par habitant en Afrique (12,4 \$US en Afrique Subsaharienne), 148 \$US en Aie (30,5 \$US en Asie du Sud) et 775 \$US dans les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE)²⁷. Ces statistiques démontrent le sous-financement chronique de l'enseignement supérieur et de la recherche par les États africains comparé au reste du monde. De ce fait, 'l'appel d'Abidjan' semble tout à fait légitime. Il reste à savoir si les gouvernements africains lui donneront une suite favorable.

2.2. Le rôle des instances d'évaluation des chercheurs dans leurs carrières

Pour les changements de grade, les chercheurs et enseignants-chercheurs de 19 pays africains, la plupart francophones (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale Madagascar, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo) sont évalués par une même instance, le CAMES, qui fut créé à Niamey (Niger) le 22 janvier 1968 par les Chefs d'États de l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM)²⁸. Après de nombreuses réformes²⁹, le CAMES se base essentiellement sur les publications des chercheurs et enseignants-chercheurs, en privilégiant celles faites dans des revues étrangères, étant donné que la crédibilité des publications faites dans leurs pays d'origine pourrait être suspecte de favoritisme. Il faut préciser que, malgré l'existence du CAMES, certains pays comme le Niger, le Tchad et la Guinée ont créé des instances nationales chargées d'évaluer leurs ensei-

gnants-chercheurs pour les changements de grade. Mais, dans certains cas, ces instances nationales se sont montrées inefficaces notamment à cause d'un manque de transparence dans le mécanisme d'évaluation. Ce fut le cas au Niger où l'instance nationale d'évaluation a finalement été abandonnée au profit du CAMES, ce qui permet aux chercheurs de sortir de leur isolement et de se positionner par rapport à leurs homologues d'autres pays africains. Dans d'autres pays, les enseignants-chercheurs sont évalués à la fois par l'instance nationale d'évaluation et par le CAMES. C'est notamment le cas de la Guinée.

Le CAMES a des effets positifs sur les carrières scientifiques des chercheurs de ses pays membres. En effet, avec le CAMES, il y a une règle de publier plus pour avancer rapidement dans la carrière. De ce fait, les chercheurs sont motivés à conduire des activités de recherche et à publier afin de satisfaire les exigences du CAMES et progresser rapidement dans la carrière en changeant de grade. Et certains chercheurs n'hésitent pas à utiliser leurs salaires pour financer eux-mêmes leurs activités de recherche et pouvoir publier, plutôt que de perdre du temps à attendre des financements de recherche. Durant ces années 2000s, dans certains pays d'Afrique francophone, notamment le Burkina Faso, le Sénégal, le Cameroun, le Bénin, le Niger et le Mali, la production scientifique est caractérisée par une forte croissance. À titre d'illustration, de 2005 à 2016³⁰, l'Afrique a enregistré une augmentation du ratio mondial des publications de ses chercheurs, passant de 1,5 % à 3,2 %. Cette hausse pourrait notamment s'expliquer par l'influence du CAMES, en tout cas en ce qui concerne les pays membres de cette instance. Le CAMES joue aussi un rôle catalyseur sur la reconnaissance nationale et internationale de l'activité de recherche et des grades universitaires. De plus, il accroît la visibilité des chercheurs africains, ce qui leur permet d'avoir de nouvelles collaborations et sources de financements hors des frontières de leurs pays d'origine. Dès lors, il est important de s'interroger sur le rôle de l'aide internationale dans l'appui à l'enseignement supérieur et à la recherche en Afrique.

3. L'AIDE INTERNATIONALE ALLOUÉE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE EN AFRIQUE : RÉPARTITION ET EFFETS

Depuis le début des années 2000, plusieurs facteurs ont amené les bailleurs de fonds internationaux à faire rentrer l'enseignement supérieur dans leurs agendas.

26. Le Monde Afrique, Sommet UE-UA : des scientifiques lancent un appel à soutenir la recherche africaine, Le Monde, 27 novembre 2017, consultable sur : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/27/sommet-ue-ua-des-scientifiques-lancent-un-appel-a-soutenir-la-recherche-africaine_5221104_3212.html

27. UNESCO, Rapport de l'UNESCO sur la Science – Vers 2030, Résumé exécutif, Paris, 2015, page 11.

28. SATO Akira, ADIKO Aimée et MANSO Lasm, Inventaire de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire. Institute of Developing Economies (IDE-JETRO), 2003.

29. Cisse Chikouna, Le CAMES 1968-2018. Un demi-siècle au service de l'enseignement supérieur et la recherche en Afrique. Québec : Science et bien commun, 2018.

30. MOUTON Johann and BLACKENBERG Jaco, How well is South African science doing? University World News, 2018.

« Des études de plus en plus nombreuses suggèrent que les mesures économiques conventionnelles des rendements des investissements dans l'éducation ne reflète pas fidèlement la valeur sociale ajoutée par l'ES³¹ qui comporte la création d'emplois ainsi que l'esprit d'entreprise et la mobilité (la capacité de circuler à travers les secteurs d'emplois). De plus, elles ignorent les effets positifs de la recherche – une activité principale dans l'ES – sur les économies des pays »³². Cette reconnaissance de l'importance de l'enseignement supérieur pour le développement de l'Afrique a abouti au retour de l'aide internationale allouée à ce domaine. Comme de nombreux autres domaines (agriculture, santé, développement d'infrastructures, etc.), l'enseignement supérieur et la recherche scientifique font l'objet de programmes et de projets d'aide au développement. L'aide au développement est constituée par : i) l'Aide Publique au Développement (APD) : il s'agit des dons et prêts transférés des pays développés vers les pays en développement ; ii) l'aide privée : financée par la philanthropie.

Les acteurs internationaux qui appuient l'enseignement supérieur et la recherche en Afrique peuvent être classés en quatre grands types : les organisations bilatérales de développement, les organisations multilatérales de développement, la philanthropie et les organisations de recherche pour le développement. Ils interviennent en Afrique au moyen de différentes actions³³ : programmes de recherche, organisation de rencontres scientifiques, renforcement des capacités des ressources humaines, renforcements matériels et pédagogiques, bourses de formation et de recherche, Dans un contexte africain où les financements nationaux de recherche sont insuffisants voire inexistant, l'appui des bailleurs de fonds internationaux est devenu incontournable³⁴. C'est pourquoi, après avoir analysé la répartition de l'aide allouée à l'ensei-

gnement supérieur et à la recherche, il est important d'examiner les effets des financements externes sur les universités et les carrières des chercheurs africains.

3.1. Répartition de l'aide internationale ciblant l'enseignement supérieur et la recherche en Afrique

En 2016³⁵, pour l'ensemble des pays bénéficiaires, « un total de 2060 millions de \$US d'aide a ciblé la recherche (...) et 3772 millions de \$US ont ciblé l'enseignement supérieur, soit 1,1 % et 2,1 % du total de l'aide. En Afrique Subsaharienne uniquement, l'aide à la recherche a représenté 352 millions de \$US contre 599 millions pour l'enseignement supérieur, soit respectivement 17,1 et 15,9 % du total de l'aide mondiale allouée à ces deux secteurs. Par rapport au total de l'APD allouée à l'Afrique Subsaharienne, la recherche représente 0,8 % et 2,1 % en incluant l'enseignement supérieur ». Dans le cas de l'Afrique Subsaharienne, la répartition sectorielle de l'aide allouée à la recherche se présente comme suit : recherches en agriculture 43 %, recherches sur l'environnement 15 %, recherches médicales 11 %, recherches en éducation 6 %, recherches sur l'énergie, les technologies, les forêts et les ressources halieutiques 1 %, recherches non identifiées 23 %.

Les bénéficiaires de l'APD ciblant la recherche reçoivent des montants qui diffèrent d'un pays à l'autre. Par exemple, en 2016³⁶, en Afrique Subsaharienne, c'est l'Éthiopie qui a reçu le plus gros montant (soit 49,89 millions de \$US) et la Guinée-Bissau le plus faible montant 0,01 million de \$US). Ainsi, l'Éthiopie a reçu presque 5000 fois plus d'APD ciblant la recherche que la Guinée-Bissau. De plus, nous constatons que, dans le cas de l'Afrique Subsaharienne, les pays qui dominent très nettement en matière de production scientifique (notamment l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie) font surtout partie du groupe de pays bénéficiant des plus gros montants d'aide à la recherche, alors que la plupart des Pays les moins avancés, bien que caractérisés par un déficit dans leurs capacités de recherche, reçoivent des montants beaucoup plus faibles. Il est donc plus que légitime de s'interroger sur la pertinence de la répartition de l'aide entre les pays bénéficiaires. Mais quel

31. ES = Enseignement supérieur.

32. LEWIS Sian, Financement consacré à l'enseignement supérieur : faits et chiffres, SciDev.Net, Éditions Afrique Sub-Saharienne, 11 Mars 2009, consultable sur : <https://www.scidev.net/afrique-sub-saharienne/financements/article-de-fond/financement-consacr-l-enseignement-sup-rieur-faits.html>

33. MAROU SAMA Kadijatou, D'AIGLEPIERRE Rohen, et BOTTON Sarah, Recherches africaines et rôles de l'aide internationale : le cas des Sciences sociales, Notes Techniques n° 52, Paris : AFD, 2019, pages 33-60 (consultable sur : <https://www.afd.fr/sites/afd/files/2019-03-03-48-42/52-notes-techniques.pdf>).

34. MAROU SAMA Kadijatou, Career determinants of scientists in Niger, In : GAILLARD Jacques and MOUTON Johann (Eds), The State of Science Technology and Innovation in Africa, Science, Technology and Society (STS) (to be published).

35. MAROU SAMA Kadijatou, D'AIGLEPIERRE Rohen, et BOTTON Sarah, Recherches africaines et rôles de l'aide internationale : le cas des Sciences sociales, Notes Techniques n° 52, Paris : AFD, 2019, page 29-30 (consultable sur : <https://www.afd.fr/sites/afd/files/2019-03-03-48-42/52-notes-techniques.pdf>).

36. <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/official-development-assistance.htm>

est le point de vue des chercheurs africains sur l'aide internationale ciblant l'enseignement supérieur et la recherche ?

3.2. Le regard des chercheurs africains sur l'aide internationale axée sur la recherche en Afrique

Dans une étude récente³⁷, des chercheurs africains témoignent que l'aide internationale a des effets positifs sur les universités et centres de recherche africains puisqu'elle permet de renforcer les capacités en matière de recherche et d'enseignement supérieur, de renforcer les équipes de recherche, d'acquérir des équipements et donc d'améliorer l'environnement de travail, d'accroître les compétences, de mettre à jour l'enseignement, d'accroître la visibilité des universités et centres de recherche africains sur la scène internationale. De plus, les financements externes leur permettent de continuer à conduire des activités de recherche et de faire des publications. Ces dernières leur permettent ainsi de progresser dans la carrière en changeant de grade ; elles leur permettent également de se faire connaître à l'échelle internationale. Par ailleurs, les programmes de recherche financés par les bailleurs de fonds internationaux leur permettent d'avoir de nouveaux partenaires étrangers et d'avoir accès à de nouveaux financements internationaux de recherche³⁸, d'où la possibilité pour eux de poursuivre leurs activités de recherche. Les financements externes ont donc des effets catalyseurs sur les carrières des chercheurs africains.

Toutefois, en matière de coopération universitaire et scientifique, il arrive qu'il y ait des tensions entre chercheurs africains et acteurs du Nord (souvent originaires des anciennes puissances coloniales). En effet, certains chercheurs africains trouvent qu'en collaborant avec les chercheurs des pays développés, ils se retrouvent souvent dans une relation paternaliste et de domination néo-coloniale de « maître à élève »³⁹ à cause du fait que c'est l'homologue externe qui

apporte les ressources tandis que la partie africaine est en position perpétuelle de demandeur/bénéficiaire. D'autres chercheurs africains déplorent le fait que leurs interlocuteurs et partenaires des pays développés ne leur laissent pas assez de marge de manœuvre dans la définition des agendas de recherche et la mise en œuvre des projets de recherche. Dans cette même étude, d'autres dénoncent le fait que les sujets de recherche sont fixés par les bailleurs de fonds internationaux sans être nécessairement pertinents pour le développement des pays africains⁴⁰.

Particulièrement en Afrique francophone où les financements nationaux de recherche sont insuffisants voire inexistants, nous constatons donc que, les chercheurs parviennent à faire carrière dans la recherche mais leur dépendance vis-à-vis des financements externes les amène à travailler sur des thèmes fixés par les bailleurs de fonds internationaux, sans être nécessairement en lien avec les priorités locales de recherche et de développement. Ainsi, la Guinée et le Niger sont typiquement des pays « non-hégémoniques »⁴¹, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas le pouvoir de modifier les « agendas internationaux » définis ailleurs et leurs chercheurs servent de main-d'œuvre pour les projets internationaux de recherche. De ce fait, la Guinée et le Niger semblent être les lieux idéaux pour comprendre les déséquilibres entre les besoins nationaux en recherche pour le développement et les activités de recherche réellement conduites sur place par les chercheurs. Nous allons à présent nous interroger sur l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique.

4. QUEL AVENIR POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE EN AFRIQUE ?

Ces dernières années, on assiste à un concours de circonstances en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche, ce qui laisserait supposer que l'avenir de ce domaine est prometteur en Afrique. Les chercheurs et enseignants-chercheurs se mobilisent à travers leurs syndicats pour se faire entendre et réclamer une amélioration de leurs conditions de travail auprès des États africains. Le rôle des syndicats devrait dépasser les revendications pécuniaires (augmentation

37. MAROU SAMA Kadijatou, D'AIGLEPIERRE Rohen, et BOTTON Sarah, Recherches africaines et rôles de l'aide internationale : le cas des Sciences sociales, Notes Techniques n° 52, Paris : AFD, 2019, page 64 (consultable sur : <https://www.afd.fr/sites/afd/files/2019-03-03-48-42/52-notes-techniques.pdf>).

38. Gaillard J. and Tullberg A.F. 2001. *Questionnaire survey of African Scientists : IFS Grantees and INCO beneficiaries*. IFS, MESIA Impact Studies. Report N0.2, page 11.

39. KHELFAOUI H., La coopération technique internationale : acteurs et institutions (Le cas du pôle technologique de Boumerdès), In : Gaillard J. (ed.), *Coopérations scientifiques internationales*, Vol. 7, Les sciences hors d'occident au XX^e siècle, Paris : ORSTOM Éditions, 1996, pp. 187-201.

40. MAROU SAMA Kadijatou, D'AIGLEPIERRE Rohen, et BOTTON Sarah, Recherches africaines et rôles de l'aide internationale : le cas des Sciences sociales, Notes Techniques n° 52, Paris : AFD, 2019, pages 65-66 (consultable sur : <https://www.afd.fr/sites/afd/files/2019-03-03-48-42/52-notes-techniques.pdf>).

41. LOSEGO Philippe and ARVANITIS Rigas, Science in non-hegemonic countries. *Revue d'Anthropologie des Connaissances*. 2 (3), 343-350, 2008.

des salaires, des financements nationaux de recherche, etc.) pour exiger l'accroissement de la communauté de chercheurs afin qu'elle atteigne une masse critique particulièrement dans les pays où elle est de faible proportion. Dans de tels pays, l'urgence est, en effet, de former et recruter de jeunes chercheurs.

Les États africains semblent de plus en plus prendre conscience de l'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le développement de l'Afrique. Ils se mobilisent en s'impliquant dans la réorganisation des systèmes nationaux de recherche et dans le renforcement des universités et centres de recherche. Ils devraient œuvrer de façon à bâtir des politiques nationales «solides» en matière d'enseignement supérieur et de recherche et pertinentes pour le développement de leurs pays. Cela passerait nécessairement par une prise en compte des suggestions et résultats de recherche des chercheurs africains.

On assiste également à de nombreuses initiatives régionales portées notamment par l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) pour le cas de l'Afrique de l'Ouest par exemple et le Réseau des universités des sciences et technologies des pays d'Afrique au Sud du Sahara (RUSTA). À titre d'illustration, l'UEMOA a mis en place depuis 2004 un Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur (PAES). Ce programme a pour ambition de faciliter le financement de centres d'excellence universitaires et de recherche dans les huit pays membres à travers l'octroi de bourses d'excellence et l'appui à la généralisation du système LMD. L'harmonisation des cursus universitaires appelée «réforme LMD», vise à améliorer la pertinence de l'enseignement supérieur et de la recherche et de faciliter les échanges et la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs entre les pays membres⁴².

Quant au RUSTA⁴³, il s'agit d'un réseau privé créé en 2009 et regroupant des universités et des instituts d'enseignement supérieur qui, implantés en Afrique Subsaharienne, se sont associés pour mettre en commun leurs capacités d'enseignement et de recherche scientifique. Le RUSTA a pour objectifs de promouvoir l'excellence universitaire et scientifique en construisant une politique commune en matière de formation universitaire et de recherche scientifique, de former des futurs dirigeants d'institutions et d'organisations capables de relever les défis socio-économiques du continent africain, de mettre à disposition

de ses institutions membres des ressources financières, humaines et matérielles afin d'assurer leur développement, de favoriser des échanges et des coopérations internationales. Aussi, le RUSTA dispose d'une fondation qui octroie des bourses d'étude à des étudiants de l'Afrique Subsaharienne⁴⁴.

De son côté, le CAMES exerce une influence directe sur la gouvernance des universités africaines et incite les chercheurs à produire plus. Ces initiatives régionales devraient permettre de rendre, en Afrique, le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche plus pertinent et plus crédible à l'échelle internationale. Aussi, elles contribueraient à rendre les universités et instituts d'enseignement supérieur de l'Afrique francophone plus visibles à l'échelle internationale, ce qui leur permettrait d'avoir accès à des appuis supplémentaires en provenance du reste du monde. Elles devraient également permettre un accroissement de la production scientifique africaine.

En plus de ces initiatives régionales, les initiatives internationales émanant des bailleurs de fonds internationaux, notamment de la Banque Mondiale, présentent généralement l'intérêt de mettre l'accent sur le renforcement des institutions de recherche africaines⁴⁵. Pour une meilleure efficacité de l'aide, les acteurs des pays donateurs devraient impliquer les acteurs africains depuis la conception des programmes de recherche car ils détiennent des informations capitales sur le contexte local. Cela permettrait de rendre les programmes de recherche plus en adéquation avec les priorités africaines de développement. Au moment de la mise en œuvre des projets de recherche, les acteurs du Nord devraient également œuvrer pour une autonomisation des acteurs africains en les laissant aux commandes, donc avec plus de marge de manœuvre, ce qui permettrait d'éviter les tensions entre acteurs et donc de ne pas compromettre la motivation des acteurs africains. Aussi, les bailleurs de fonds internationaux devraient éviter les appuis à court terme qui ne semblent pas efficaces et opter pour des appuis sur le moyen terme voire le long terme, tout en veillant à évaluer les effets de leurs actions d'appui à l'enseignement supérieur et à la recherche.

42. UEMOA, 2004. Étude sur l'enseignement supérieur dans les pays de l'UEMOA, Phase 1 : Synthèse et options d'appui - Pour une nouvelle vision de l'enseignement supérieur : Intégration, Pertinence et Qualité, 2004, page 17.

43. <http://www.rusta-univ.org>

44. <http://tvvt.tg>

45. BEAUDRY Catherine, MOUTON Johann et PROZESKY Heidi, *The Next Generation of Scientists in Africa*. Cape Town, African Minds, 2018.